

Lien 1 : Comment activer les comptes TELESERVICE

L'activation des comptes téléservice n'est à réaliser qu'une seule fois pour toutes les années que votre enfant passera au collège.

Etape n°1 : *voir photo 1*

Pour se connecter, il faut taper dans le moteur de recherche : « Teleservice academie bordeaux » ou inscrire l'adresse suivante :

https://bv.ac-bordeaux.fr/login/ct_logon_vk.jsp?CT_ORIG_URL=http%3A%2F%2Fbv.ac-bordeaux.fr%2Fts%2F

Etape n°2 : *voir photos 2 et 3*

- Compléter les identifiants et mot de passe qui vous ont été envoyés par mail ou donnés par courrier en début d'année.
- Après avoir cliqué sur VALIDER, il faut remplir une page d'information qui demande :
 - o L'identifiant
 - o La date de naissance de l'élève
 - o Le nouveau mot de passe à écrire 2 fois (il doit contenir au moins 8 caractères dont des chiffres et des lettres)
 - o Une adresse mail valide qui vous permettra de recevoir le lien d'activation mais aussi qui permettra de modifier votre mot de passe en cas d'oubli.

Etape n°3 : *voir photo 4*

Cette étape est très importante car elle permet d'activer le compte.

- Se rendre sur la messagerie correspondant à l'adresse donnée à l'étape 2.
- Ouvrir le mail provenant des services en ligne de l'éducation nationale.
- Cliquer sur le lien inscrit dans le mail.

Maintenant, votre compte ARGOS est activé et vous permettra d'accéder aux applications du collège sans avoir à vous identifier avec un nouveau code.

Photo 1 : écran pour entrer l'identifiant et le mot de passe. Si vous connaissez votre identifiant et avez oublié le mot de passe, entrer l'identifiant et cliquez sur « mot de passe oublié »

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? [→](#)

mot de passe oublié ? [→](#)

Photo 2 : écran pour entrer toutes les informations de l'étape n°2



PREMIÈRE CONNEXION

Première connexion

Vos informations

vous identifiant

nouveau mot de passe*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

... confirmation du mot de passe*

vous adresse mail* (Vous devez indiquer une adresse mail existante**)

... confirmation de votre adresse mail*

*Champ obligatoire

**Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument cliquer, afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

ANNULER

VALIDER

Votre enfant:

date de naissance*

jour mois année

Photo 3 : écran vous indiquant que toutes les informations sont prises en compte et qu'il faut passer à l'étape 3 de validation par l'email.



PREMIÈRE CONNEXION

Compte en attente de validation

Pour utiliser votre compte, ouvrez maintenant le mail que vous venez de recevoir et suivez les instructions.

VALIDER

Photo 4 : voici la copie du mail de l'éducation nationale dans lequel il faut cliquer sur le lien ci-dessous.

Services en ligne de l'Education nationale <admin-teleserv@ac-bordeaux.fr>

aoû 28 à 5h06 PM

À guillaume_larue@yahoo.fr

Bonjour,

Pour accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale avec l'identifiant `guil.larue2`, et le mot de passe que vous avez créé lors de votre première connexion, **vous devez activer votre compte en cliquant ICI.**

Si aucune nouvelle page ne s'ouvre, copiez et collez le lien ci-dessous dans votre navigateur :

https://bv.ac-bordeaux.fr/aten-web/connexion/validerAdresseMail?code=FB2iaRpuWJCnNVASoFOH082P_FhaiHVKI0-EsVtbKvtya_vb5UU-DLVhhAOCZihYW0FBh8TpJO-S29V0a1HDedwxQyPW2wn9BtL8kSfXwmM

Si le problème persiste, veuillez contacter l'établissement.

Pour information : vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte d'accès. Au-delà, vous pourrez effectuer une nouvelle demande auprès de l'établissement.

Cordialement.

L'administrateur des services en ligne.